

Séance du mercredi 22 février 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Lons légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 22 février 2023 à 17h 00 à l'Hôtel de Ville de Lons, sous la présidence de la Vice-Présidente, Annie DALÉAS.

PRÉSENTES : Mme DALÉAS, Mme ZINT, Mme MAURIN, Mme LARRIBAU,
Mme SANCHEZ, Mme VANCAUWENBERGE, Mme CASTERA,
Mme BLEAU, Mme MAZILIÉ,

ABSENTS EXCUSÉS : M. le PRÉSIDENT, Mme MOLINA,

Avant approbation du précédent compte rendu, Mme la Vice-Présidente demande s'il y a des remarques sur le contenu.

Aucune remarque n'est formulée

A/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS
ONT PRIS ACTE A L'UNANIMITÉ

2/ ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023 DU BUDGET SERVICE D'AIDE A DOMICILE DU CCAS
ONT PRIS ACTE A L'UNANIMITÉ

3/ ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE LA TARIFICATION DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU CCAS DE LONS
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4/ AUGMENTATION DE LA TARIFICATION HORAIRE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU CCAS DE LONS POUR LES BÉNÉFICIAIRES SANS PRISE EN CHARGE
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5/ REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

B/ AIDE FINANCIÈRE

Unique dossier :

Demande aide financière 700 € bourse au permis de conduire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ 700 €

C/ INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation de Mickael C. , Étudiant en deuxième année de Master Intervention et Développement Social, qui dans le cadre d'un stage gratifié du 3 février au 02 juin 2023 va réaliser l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune.

- Information du décès d'une aide à domicile du CCAS depuis 10 ans.

- Retour sur la récente rencontre avec le SDSEI autour du règlement des aides sociales facultatives du CCAS

La séance est close à 18 h00, l'ordre du jour étant épuisé.

Le prochain CA aura lieu le 29/03/2023 à 17 H 00